

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

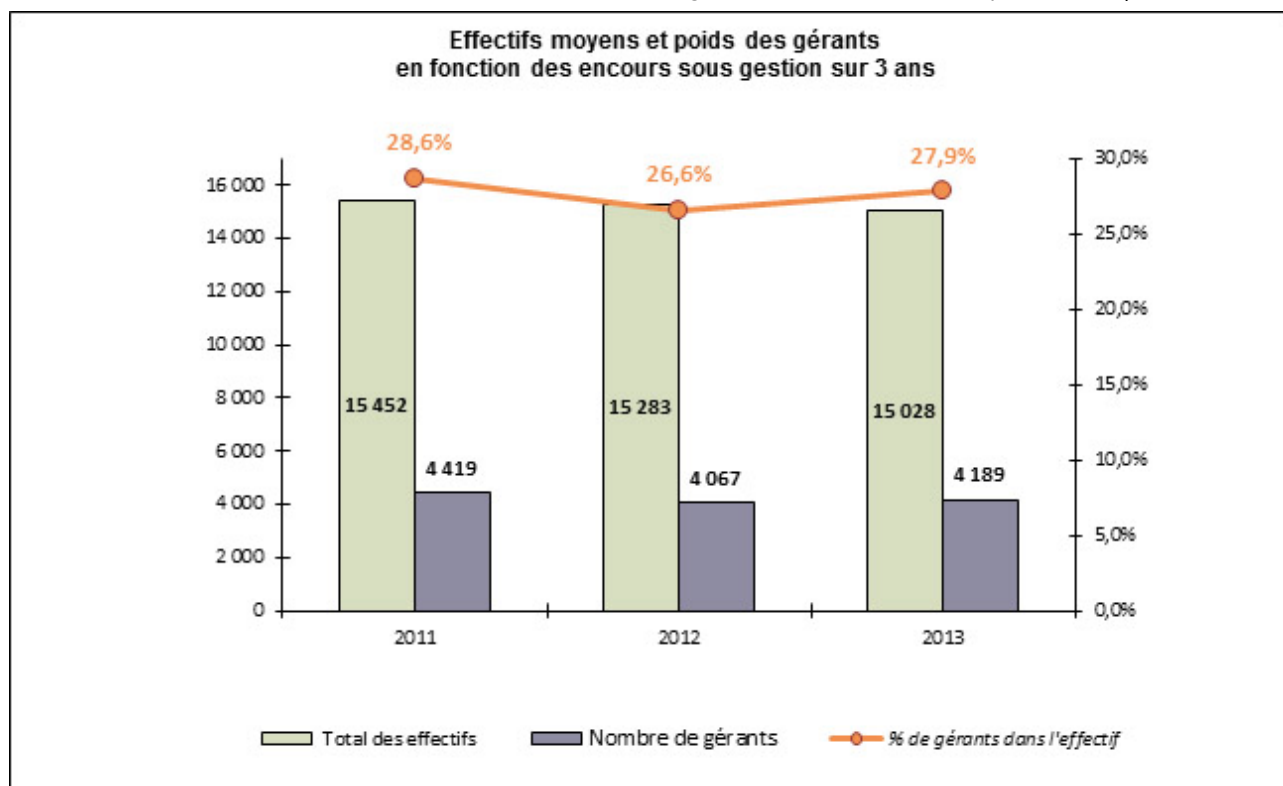
04 août 2014

Les chiffres clés 2013 de la gestion d'actifs : 15 028 emplois directs

Plus de 600 sociétés de gestion, 2 800 milliards d'encours gérés et plus de 15 000 emplois directs en 2013 : ces chiffres attestent de la vitalité de l'industrie de la gestion d'actifs en France. Une vitalité qui s'explique, notamment, par la nature entrepreneuriale de la majorité des structures. Zoom sur le profil des sociétés de gestion en France.

Des effectifs qui résistent à la crise

Les effectifs (y compris les personnes détachées ou mises à disposition) déclarés par l'ensemble des sociétés de gestion de portefeuille s'établissent à 15 028 personnes au 31 décembre 2013. Si les effectifs totaux sont en baisse de 2,7% depuis 3 ans, l'effectif moyen, quant à lui, se situe autour de 26 personnes, témoignant ainsi de la bonne résistance des structures face à la crise.

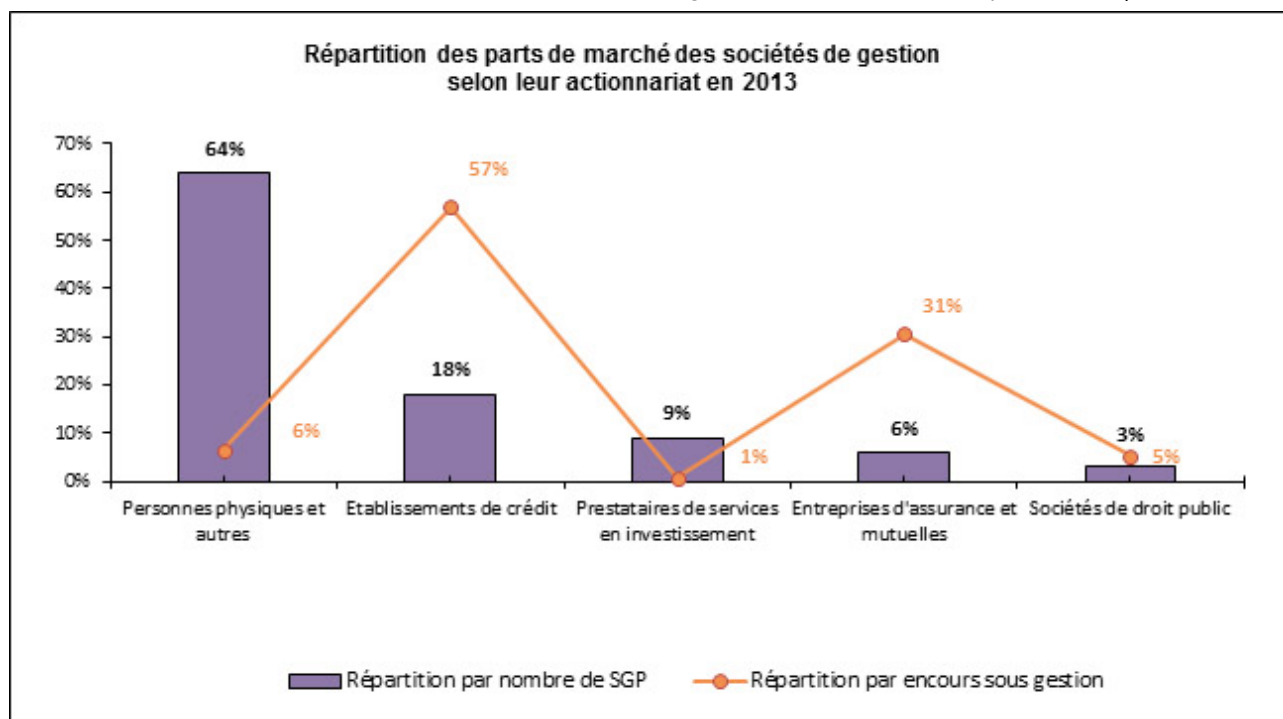


La répartition des sociétés de gestion de portefeuille en termes d'effectifs reste stable par rapport à 2012. Dans la lignée des années précédentes, on note une forte proportion des sociétés de gestion de type entrepreneurial sur le marché de la gestion d'actifs. En effet, en 2013, 57% des sociétés de gestion de portefeuille ont un effectif inférieur à 20 personnes. Par ailleurs, les sociétés de taille importante (>100 personnes) ne représentent qu'une part marginale de la population (5%). Dans ces dernières, on observe une baisse de 7% des effectifs moyens qui s'explique par un mouvement de restructuration des fonctions middle-office, back-office et systèmes d'information initié à la suite de la crise.

La part des gérants représente, en moyenne, 28% des effectifs totaux des sociétés de gestion de portefeuille en 2013, pourcentage stable dans le temps. Cette pondération dans l'effectif est inversement proportionnelle aux encours sous gestion. Une situation qui s'explique, notamment, par le fait que les sociétés de petite taille externalisent une part non négligeable de leurs fonctions " support " tout en conservant la nécessité réglementaire de disposer, à minima, de 2 gérants financiers à temps plein.

Zoom sur... l'actionnariat des sociétés de gestion

L'étude de l'actionnariat des sociétés de gestion de portefeuille permet d'appréhender la diversité des acteurs de l'industrie de la gestion d'actifs en France : des sociétés entrepreneuriales, des sociétés filiales d'établissements de crédit généralistes et de taille importante, des sociétés filiales d'entreprises d'assurance ou de mutuelles spécialisées dans la gestion de mandat du groupe, etc.



Les sociétés de gestion entrepreneuriales

Les sociétés de gestion entrepreneuriales (SGE) sont des acteurs majeurs de la gestion pour compte de tiers en France et cela demeure une spécificité de l'activité de la gestion d'actifs en France.

L'entrepreneuriat suscite toujours un grand nombre de vocations et le rythme de créations de SGE reste soutenu. En effet, les sociétés de gestion entrepreneuriales représentent la majorité des acteurs et connaissent une croissance de 13% de leurs encours sous gestion. Ceux-ci s'élèvent à 184 milliards d'euros en 2013. Le marché français conforte ainsi son vaste tissu de sociétés de gestion entrepreneuriales spécialisées, notamment, dans la gestion active, la gestion privée, la gestion alternative, la multigestion ou le capital investissement.

Il s'agit d'une population à la démographie très dynamique, qui attire des gérants jouissant d'une forte notoriété et souhaitant être associés à un projet entrepreneurial. Ils capitalisent sur leur expertise et leur réputation professionnelle sur des créneaux bien spécialisés, justifiant ainsi d'un niveau de marge souvent plus élevé. Toutefois, un certain nombre de petites structures rencontrent des difficultés financières du fait d'une activité insuffisante ou d'un manque de rentabilité.

Les sociétés de gestion de portefeuille détenues par des établissements de crédit

Avec 1 624 milliards d'euros d'encours sous gestion, les sociétés de gestion de portefeuille détenues par des établissements de crédit représentent 18% de la population totale des sociétés de gestion. Leaders en termes de parts de marché, la contraction de leurs marges

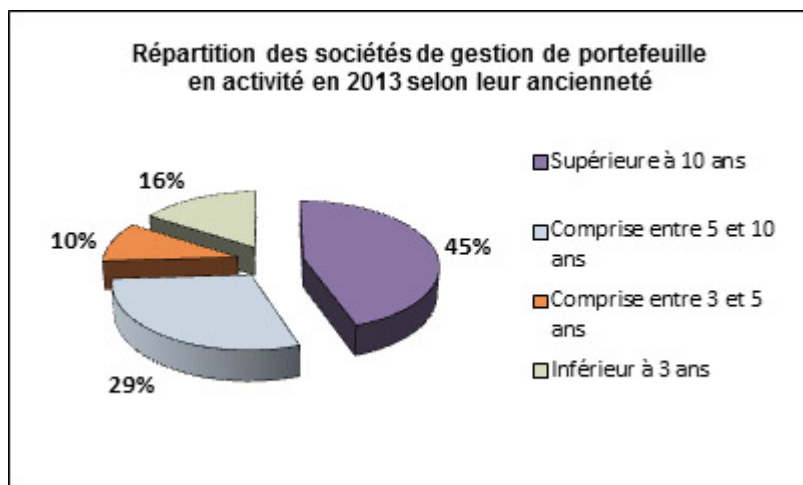
constitue néanmoins un réel défi, d'autant plus que ces sociétés disposent d'effectifs conséquents et font face à une concurrence internationale.

Les filiales de compagnies d'assurance et des mutuelles

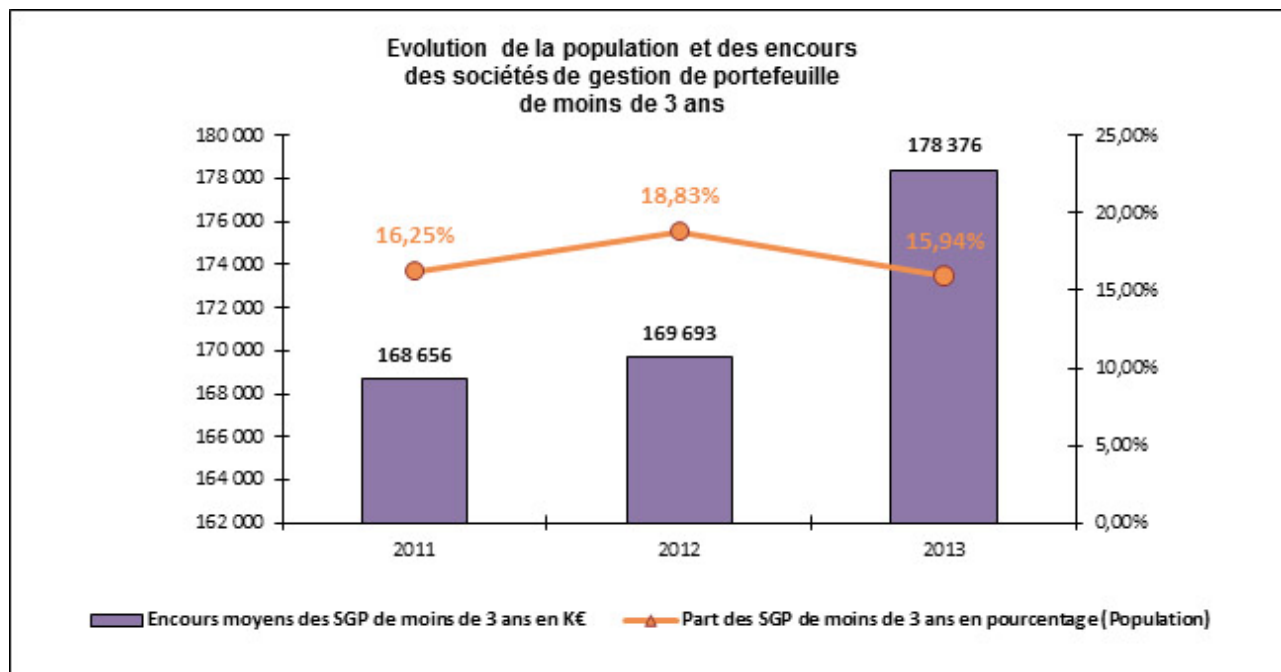
Les filiales de compagnies d'assurance et des mutuelles détiennent la seconde place en termes de parts de marché. Leur nombre est cependant en recul (-15%) par rapport à 2012, principalement dû à des restructurations intra-groupe.

Zoom sur... l'ancienneté des sociétés de gestion de portefeuille

Malgré l'ancienneté du métier de la gestion d'actifs en France, les sociétés de gestion de portefeuille sont plutôt jeunes : plus de la moitié d'entre elles ont moins de 10 ans d'existence et près d'un tiers ont été créées depuis moins de 5 ans. L'âge moyen des sociétés de gestion est de 10 ans en 2013 et reste relativement stable par rapport aux trois dernières années.



Par ailleurs, on observe le maintien du nombre d'agrément et du pourcentage des sociétés de gestion de moins de 3 ans. Cette évolution est à analyser au regard de la croissance des encours moyens gérés par ces dernières (+5,7% depuis 2011) et témoigne du dynamisme de la place financière de Paris. Il convient de noter que ces jeunes structures se lancent de manière plus prudente sur le marché. Elles disposent souvent, à l'agrément, d'encours plus significatifs que ces dernières années.



Source : AMF

Source:

Dans le cadre du suivi du secteur de la gestion d'actifs pour le compte de tiers, l'AMF dispose des fiches de renseignements annuels transmises par les sociétés de gestion de portefeuille (SGP). Ces fiches contiennent des informations quantitatives sur les actifs gérés ainsi que sur les produits et les charges liés à l'activité de gestion pour le compte de tiers exercée en France. Ces informations permettent à la Division agrément et suivi de la Direction de la gestion d'actifs de l'AMF d'en faire des analyses. Malgré tout le soin apporté à la compilation et au traitement des données et en tenant compte des fiches de renseignements reçues tardivement et des erreurs éventuelles de saisie, certaines inexactitudes peuvent subsister.

En savoir plus

👉 S'informer sur l'agrément des sociétés de gestion de portefeuille par l'AMF

SUR LE MÊME THÈME

📡 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RAPPORT / ÉTUDE

GESTION D'ACTIFS

10 juin 2022

L'évolution du marché des fonds monétaires entre le 31 mars 2020 et le 31 mars 2022



ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

09 juin 2022

Évaluation du caractère approprié et exécution simple dans la directive MIFID II: l'AMF applique les orientations de l'ESMA



ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son appel à la mise en place d'une réglementation des fournisseurs de données, notations et services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02